



Immeuble "33 Street"
33 route de Chevennes
74960 CRAN-GEVRIER
Téléphone : 04 50 52 81 43
Télécopie : 04 50 52 47 76
E.mail : ei2a.info@ei2a.fr

Commune de Confort

Révision du Plan Local d'Urbanisme Réunion de Lancement

Réunion du 14 janvier 2011

| | | |
|----------------------|--------------|------------------------|
| Assistaient : | M. JERDELET | Maire |
| | Mme POLTANI | Conseillère Municipale |
| | M. DA SILVA | Adjoint |
| | Mme THOMADON | Adjoint |
| | Mme POCHE | Conseillère Municipale |
| | M. BRIQUE | Adjoint |
| | Mme FAGES | Secrétaire de Mairie |
| | M. GAILLARD | EI2A |

La réunion a porté sur :

- Une prise de connaissance entre les intervenants ;
- Une présentation par le bureau d'études des nouvelles réglementations et de la démarche du PLU.

Compte Rendu

M. Le Maire introduit la réunion en remerciant les participants de leur présence et passe la parole au bureau d'étude.

M. Gaillard présente dans un premier temps le bureau d'études EI2A et explique qu'en fonction des problématiques, il viendra seul ou accompagné par ses collègues, chacun étant spécialisé dans un domaine précis (paysage, VRD...).

Dans un deuxième temps, M. Gaillard rappelle ce qu'est le document PLU, ce qu'il contient et les modalités de sa mise en œuvre. Il effectue une présentation des nouvelles réglementations en vigueur et notamment de la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement dite « Grenelle 2 ») qui induit un certain nombre de changements sur les PLU, à la fois dans la manière de les réaliser, mais surtout dans les objectifs qui doivent être conformes à une « gestion économe de l'espace ».

M. Gaillard présente ensuite le planning prévisionnel de l'étude et explique qu'en fonction de la manière de travailler en commun, l'étude peut se faire plus ou moins rapidement. Il rappelle également les éléments de concertation des habitants ainsi que les modalités de consultation des PPA.

Enfin, M. Gaillard demande à la commune un certain nombre d'éléments nécessaires à la réalisation de l'étude. Il transmet une liste des documents à la mairie et il est convenu que cette dernière prépare les éléments. Elle préviendra EI2A qui passera éventuellement les chercher à la mairie, pour les éléments qui ne sont pas transmissibles par mail.

Suite à cette présentation et aux questions du bureau d'études, les élus font part d'un certain nombre d'éléments :

- M. Le Maire indique que la DREAL devra être sollicitée sur des risques incendies d'une usine de la commune.
- Il existe un projet de délocalisation de l'école mais les terrains ne sont pas encore trouvés. En effet, les effectifs sont en forte augmentation à l'école.
- En parallèle, un projet de restructuration de la maison de retraite est en cours. Le bâtiment le plus proche de la place centrale du village est voué à disparaître. La mairie se pose la question de sa transformation éventuelle en école.
- En ce qui concerne le SCOT, les objectifs chiffrés attendus sont presque remplis pour certains. Ainsi, la commune dispose déjà de 18 logements sociaux et 2 sont en cours de réalisation. En revanche, un certain nombre de questions se posent sur les objectifs du SCOT : est-ce que dans les 40 logements prévus, les réhabilitations sont incluses ? Les réhabilitations d'anciennes fermes en plusieurs logements : est ce du collectif ? Ces éléments seront discutés avec Mme Herbert lors des prochaines réunions.

PLANNING :

- **Présentation de la première partie du Diagnostic (Milieux Physiques-Paysages) le mercredi 2 Mars à 14h en mairie.**